

ÉTAPE 5 – LES PRINCIPES RÉGISSANT LES ACCORDS

Idées de rédaction

Cet exercice de rédaction, comme celui de l'étape précédente, a l'avantage d'être une situation « réelle » d'écriture puisque nous vous proposons un article de journal, plus précisément un éditorial, où l'auteur invite les lecteurs, à la fin de la chronique, à lui écrire pour appuyer une cause précise. Votre élève, touché par les propos, décide donc de prendre la plume et de s'y mettre! Au contraire, il peut également répondre à l'article pour exprimer son désaccord. Bref, il devra bien lire l'article pour se faire une opinion AVANT d'écrire. Bonne rédaction!

Que fait le Québec pour vaincre la pauvreté?

Vous marchez rue Sainte-Catherine ou Mont-Royal et, presque à chaque coin de rue, un sans-abri vous demande l'aumône. Vous sortez d'une salle de spectacle et une personne en crise risque de vous renverser par terre dans sa course désespérée. Vous allez au restaurant et une femme en pleurs vous quémante de l'argent pour s'acheter un café. Nous croisons chaque jour la pauvreté et elle nous atteint tous à divers degrés : la qualité de nos vies est affectée par la misère. Alors que le gouvernement fédéral crée depuis quelques années des programmes de lutte à la pauvreté, que fait le gouvernement du Québec pour améliorer le sort des plus démunis et, du même coup, la sécurité et le bien-être de l'ensemble de la société ?

L'Itinéraire et plusieurs de ses partenaires communautaires survivent à peine depuis plusieurs années. À l'heure actuelle, peu de subventions provinciales récurrentes soutiennent sur une base régulière la mission des services sociaux des organismes communautaires qui aident chaque jour plus de 15 000 itinérants à Montréal seulement. Le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), administré par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, n'est pas accessible à tous les organismes et ceux qui y ont droit vous diront que les sommes versées sont insuffisantes pour remplir la mission d'aide.

Prenons l'exemple de *L'Itinéraire* qui secourt (insertion sociale, aide alimentaire, intervenants psychosociaux, etc.) plus de 1500 personnes par année avec un budget de 750 000 \$. Notre organisme reçoit depuis dix ans 24 000 \$ du PSOC pour accomplir ce travail. Il n'y a même pas de quoi payer le salaire d'un intervenant psychosocial pour aider les centaines de personnes en crise qui affluent de plus en plus nombreuses à notre organisme! Si *L'Itinéraire* réussit tant bien que mal à aider et secourir les gens, c'est grâce à vous qui achetez le journal et offrez chaque année des dons en argent. L'apport des Montréalais représente près de 60 % du financement de nos services d'aide. Les autres 40 % proviennent de subventions gouvernementales reliées à des projets de un à trois ans provenant de différents ministères. Ce mode de financement nous oblige à créer sans cesse de nouveaux projets pour maintenir nos employés en poste et ne nous permet pas de consolider nos activités de base.

Depuis l'élection du gouvernement Charest, une série de coupures, notamment à Emploi-Québec, réduisent notre capacité à réinsérer les gens en emploi. Le Fonds de lutte contre la pauvreté s'est tari il y a deux ans et rien ne l'a remplacé. Depuis plus de trois ans, c'est du côté du gouvernement fédéral que les organismes du Québec trouvent un appui à leur mission.

À titre d'exemple, le programme d'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) offre de l'aide aux sans-abri et le Réseau de la santé et des services sociaux du Québec n'en fait pas une priorité nationale; Développement des Ressources humaines du Canada soutient les initiatives d'intégration en emploi des personnes vulnérables, ce qu'Emploi-Québec fait de moins en moins; Santé Canada finance de façon réaliste des projets de trois ans pour combattre la toxicomanie, un fléau sans cesse grandissant au pays, alors que les ressources d'aide manquent de moyens.

Voilà des exemples qui démontrent que le fédéral occupe de plus en plus des créneaux que le gouvernement du Québec a abandonnés dans ses priorités, créant ainsi de plus en plus de pauvreté et un malaise social qui devient explosif.

Pour *L'itinéraire* (qui n'est après tout qu'un organisme local et non national), le gouvernement fédéral est devenu un partenaire financier plus important que celui du Québec. En ce moment, sans les engagements sociaux d'Ottawa, un grand nombre d'organismes d'aide de Montréal auraient dû fermer leur porte. C'est Ottawa qui s'occupe des pauvres au Québec!

Cette situation est anormale. Les services sociaux devraient être assumés par Québec, avec un plan d'action défini et suffisamment financé. Qu'on cesse de nous assommer avec le déséquilibre fiscal! Il s'agit ici d'assumer ses responsabilités et d'agir en conséquence en se donnant les moyens de stopper le développement de la pauvreté. On n'a pas voté pour se faire dire que le gouvernement est incapable de gouverner le Québec à cause d'Ottawa.

Plus que jamais, *L'itinéraire* réclamera un engagement de la part du gouvernement du Québec dans la lutte contre la pauvreté et en faveur de la qualité des services sociaux. Nous souffrons tous de voir des enfants, des familles et des sans-abri qui vivent dans la misère et se retrouvent à la rue.

Nous vous invitons à nous écrire (itineraire@itineraire.ca ou par la poste) pour exprimer votre désir de voir des actions concrètes de la part du gouvernement du Québec pour réduire la pauvreté dans nos villes et pour mieux financer nos organismes d'aide. Nous nous chargerons de faire parvenir vos lettres aux instances gouvernementales. Il faut s'exprimer et agir solidairement pour que les choses changent. Nous vous remercions d'avance de votre appui et de votre conscience citoyenne.

Source : Serge Lareault, « Que fait le Québec pour vaincre la pauvreté? », *L'itinéraire*, numéro 134, octobre 2005.